



# Liste des oiseaux marins susceptibles de justifier la création de Zone de Protection Spéciale

Convention MEDD / MNHN 2007 - fiche n° 4



Remerciements : Patrick VIDAL (GISOM) pour sa contribution à une version antérieure de cette liste, et à Jean-Marc PONS (GISOM/MNHN) et à Anne-Claude VAUDIN (MNHN) pour leurs corrections et amendements.

*Citation bibliographique* : COMOLET-TIRMAN J., HINDERMEYER X. & SIBLET J. Ph.. (2007).- Liste française des espèces d'oiseaux marins susceptibles de justifier la création de zones de protection spéciale. Rapport MNHN -S.P.N./MEDD : 11 pages

Crédits photos : Jean-Philippe SIBLET ~ Fous de Bassan

## INTRODUCTION

La nécessité d'étendre au domaine marin la constitution du réseau Natura 2000 implique de définir les fondements (habitats et espèces) sur lesquels s'appuieront les futures désignations. Il est donc fondamental de clarifier ce qui sera de nature à justifier les futurs sites Natura 2000 marins, et sur quels critères seront évalués l'intérêt et la qualité du futur réseau.

Le réseau actuel comprend déjà de nombreuses ZPS abritant des colonies d'oiseaux marins, ainsi que dans certains cas des secteurs marins où les oiseaux vont s'alimenter. Par ailleurs, certaines zones côtières d'hivernage sont déjà classées en ZPS. Toutefois il n'était sans doute pas prévu à l'origine de désigner des ZPS dans des zones de stationnement pélagiques. C'est ainsi que les documents méthodologiques établis jusqu'alors pour la mise en place de Natura 2000 (notamment la note de cadrage du MNHN de 2002) s'avèrent insuffisants pour le milieu marin. Dans l'objectif de combler certaines lacunes méthodologiques, le présent document vise à définir les espèces d'oiseaux marins susceptibles de justifier les zonages existants ou futurs proposés par la France en milieu marin. Plus tard, c'est sur la base de ces espèces que seront évalués la suffisance et la cohérence du réseau de ZPS proposées par la France et l'état de conservation des populations de ces espèces.

Le premier objectif a été de dresser une liste exhaustive des espèces marines observées dans notre pays (environ 90 espèces), y compris celles qui n'ont fait l'objet que d'un nombre réduit d'observations, et de préciser leur statut ainsi que leur appartenance éventuelle aux annexes de la directive Oiseaux et des conventions des mers régionales. Pour chaque espèce figurent :

- les noms français et scientifique (le cas échéant la synonymie est indiquée, en particulier dans le cas d'un ancien nom scientifique encore utilisé à l'heure actuelle par le logiciel Natura 2000)
- le code tel qu'il sert à identifier l'espèce dans le logiciel Natura 2000
- le statut au regard de la directive Oiseaux (annexe I, ou espèce migratrice dont la venue est régulière relevant de l'article 4.2)
- le statut au regard des conventions dites d'OSPAR et de Barcelone.

Pour chacune des espèces observées dans notre pays, une indication de son statut de présence par secteur géographique (Atlantique-Mer du Nord / Méditerranée, Côtier / Haute Mer) a été recherchée. Certaines espèces d'oiseaux font l'objet d'une inscription dans les annexes de la directive Oiseaux (ou des conventions OSPAR et Barcelone) au titre d'une de leurs sous-espèces. Le cas échéant, nous avons donc été conduits à traiter ces sous-espèces à part et donc parfois à les mentionner en tant que telles (exemple du Goéland brun de la Baltique, inscrit à l'annexe de la Convention d'OSPAR, observé irrégulièrement sur la côte atlantique notamment en Vendée) et ceci même s'il n'existe pas de preuve formelle de présence en France actuellement (cas du Guillemot de Troil pour sa sous-espèce ibérique, inscrite aux annexes de la directive Oiseaux et de la convention d'OSPAR). De même certaines espèces de pétrels ont été mentionnées à titre potentiel également (ainsi un Pétrel correspondant à la description du Pétrel gongon a fait l'objet d'une observation en France, mais il pourrait s'agir également quoique cela soit moins probable d'un Pétrel de Madère, l'identification de ces espèces en vol restant problématique ; nous avons dans ce cas mentionné les deux espèces). En revanche, il n'existe pas à l'heure actuelle de preuve de présence d'une espèce macaronésienne inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux : l'Océanite frégate (*Pelagodroma marina*). Cette espèce ne figure pas à l'inventaire des oiseaux de France (DUBOIS et al., 2000), et nous ne l'avons donc pas mentionnée dans les tableaux.

Ces indications sur le statut des espèces nous ont permis de dresser la liste des oiseaux pouvant justifier la désignation des ZPS marines en France, compte tenu des connaissances actuelles. Cette liste comporte 60 taxons dont 23 inscrits à l'annexe I de la directive Oiseaux.

Pour l'essentiel, ces espèces figuraient déjà dans le document MNHN de 2002 (« Note de cadrage ZPS »). On notera toutefois l'ajout d'une espèce de l'annexe I, l'Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa*, migrateur très régulier dans le Golfe de Gascogne, mais plus rare près du littoral, en dehors de conditions météorologiques particulières.

A noter que des espèces migratrices sont désormais inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux, suite à l'élargissement de l'Union Européenne en 2004. Il s'agit en particulier de la Mouette pygmée *Larus minutus* et du Puffin yelkouan *Puffinus yelkouan* pour le milieu marin (un futur arrêté publié au Journal Officiel de la République Française devra prendre en compte ces espèces, ainsi que le Faucon kobez *Falco vespertinus* et le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* -hors milieu marin-).

Le statut de nidification par façade littorale a été indiqué. Parmi 60 taxons, 32 nichent au moins sur une des façades littorales, dont 26 de façon régulière (CADIOU et al, 2004). Rappelons que certaines espèces présentent en outre des populations nicheuses hors milieu marin, constituant tout ou partie de leur population nicheuse nationale<sup>1</sup>.

La liste des espèces non retenues comprend une trentaine d'espèces. Il s'agit le plus souvent d'espèces accidentelles (ou celles qualifiées de « présent très rare »), mais aussi de certaines espèces dont le caractère significatif et régulier n'est pas prouvé à l'heure actuelle. Elles ne peuvent donc être retenues pour justifier des ZPS marines en France. Même si la plupart d'entre elles n'ont pas de code Natura 2000, elles pourront néanmoins figurer dans les Formulaire ZPS (rubrique "autres espèces"), et suite à une éventuelle révision de leur statut, certaines figureront peut-être à l'avenir.

A titre d'exemple, parmi les espèces marines les plus rares (et donc non retenues pour justifier des ZPS) nous pouvons citer le Goéland ichthyaète (une mention), la Sterne de Forster (une mention) et le Guillemot de Brünnich (deux mentions concernant des oiseaux morts). Bien que nettement plus régulier, le Puffin de Macaronésie n'a pas été retenu car les connaissances actuelles sur cette espèce annexe I ne permettent pas de mettre en évidence une présence significative sur un secteur donné. En d'autres termes, la protection de cette espèce par l'intermédiaire d'un zonage ne semble pas forcément la plus adaptée, compte tenu de l'état des connaissances actuelles.

## DEFINITIONS

### ESPECES MARINES, OISEAUX MARINS

En France, les espèces d'oiseaux qui peuvent être qualifiées d'oiseaux marins appartiennent essentiellement aux familles suivantes : Gaviidae, Podicipedidae, Diomedeidae, Procellariidae, Hydrobatidae, Sulidae, Phalacrocoracidae, Anatidae, Scolopacidae, Stercorariidae, Laridae, Sternidae, Alcidae.

Ces familles d'oiseaux comportent des espèces d'observation régulière en France, utilisant le milieu marin pour une part significative de leur cycle biologique.

#### Notes :

- la famille des Diomedeidae (Albatros) est citée ici dans un but d'exhaustivité, mais aucune espèce ne fait l'objet d'observation régulière en France. L'observation de l'Albatros à sourcils noirs *Diomedea melanophris*, avec quatre mentions, demeure exceptionnelle ; l'autre mention d'albatros en France correspond à une donnée très ancienne (celle d'un Albatros hurleur *Diomedea exulans*, vers 1830).

---

<sup>1</sup> Il s'agit des espèces nicheuses régulières (N) ou occasionnelles (N\*) suivantes : Grèbe huppé (N), Grèbe jougris (N\*), Grèbe à cou noir (N), Grand Cormoran de la sous-espèce *sinensis* (N), Tadorne de Belon (N), Garrot à œil d'or (N\*), Mouette mélanocéphale (N), Mouette pygmée (N\*), Mouette rieuse (N), Goéland cendré (N), Goéland argenté (N), Goéland leucopnée (N), Sterne pierregarin (N), Sterne naine (N) et Guifette noire (N). Le Harle bièvre (N) est également dans ce cas (voir la liste des espèces non retenues).

- la famille des Procellariidae comporte, à côté de plusieurs espèces régulières, d'autres espèces plus occasionnelles. Signalons à ce sujet une donnée exceptionnelle mais dont la détermination spécifique s'avère difficile (*Macronectes sp.*, au large d'Ouessant en 1967).

- la famille des Scolopacidae est ici prise en compte uniquement du fait des Phalaropes.

## EAUX COTIERES / HAUTE MER

La distinction littoral et eaux côtières / haute mer (inshore / offshore) correspond à la définition suivante.

- Les eaux côtières s'étendent depuis le trait de côte jusqu'à environ 12 milles nautiques vers le large.

- La haute mer s'étend au-delà des 12 milles nautiques.

Cette définition repose sur une acception pragmatique (distance à la côte) plutôt que sur une réalité biologique trop complexe à prendre en compte pour le présent exercice.

## LES CONVENTIONS OSPAR ET BARCELONE

### OSPAR

La Convention de Paris du 22 septembre 1992 pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est, dite Convention OSPAR, est entrée en vigueur le 25 mars 1998. Elle a été ratifiée par la Communauté Européenne ainsi que par différents pays dont la France.

Les oiseaux marins directement concernés par la Convention OSPAR sont le Goéland brun (sous-espèce de la Baltique), l'Eider de Steller, le Puffin de Macaronésie (Puffin semblable, sous-espèce *baroli* nicheuse des Açores jusqu'aux Canaries, c'est la seule sous-espèce notée dans les eaux européennes ; élevée depuis au rang d'espèce), la Sterne de Dougall et le Guillemot de Troïl (sous-espèce ibérique). Il est possible qu'en juin 2007 trois espèces supplémentaires soient ajoutées à cette liste : la Mouette tridactyle, la Mouette ivoire et le Guillemot de Brünnich.

### BARCELONE

La Convention de Barcelone du 12 février 1976, amendée en 1995, et les protocoles élaborés dans le cadre de cette convention ont pour objet la protection de la mer Méditerranée, tant en ce qui concerne le milieu marin que le milieu terrestre et les zones humides associées. Dans ce cadre, les oiseaux marins mentionnés en annexe II du protocole ASP/BD sont les suivants : Puffin cendré, Puffin yelkouan, Pétrel tempête, Cormoran huppé, Goéland d'Audouin, Sterne caugek, Sterne naine et Sterne voyageuse (espèces marines pouvant être observées en France). Il est important de noter que le Puffin des Baléares est également pris en compte par cette convention (en tant que sous-espèce du Puffin yelkouan). Pour mémoire cette même annexe cite également les espèces suivantes : Cormoran pygmée, Pélican blanc, Pélican frisé, Flamant rose, Balbuzard pêcheur, Faucon d'Eléonore et Courlis à bec grêle.

## REFERENCES

- CADIOU B., PONS J.-M., & YESOU P. (2004). *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Editions Biotope, Mèze. 218 p.
- Commission de l'Avifaune Française (2006). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française en 2004-2005. *Ornithos* 13 : 244-257.
- DUBOIS P. J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2000). *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan. Paris. 397 p.
- DUBOIS P. J. & JIGUET F. (2005). Le Goéland de la Baltique *Larus fuscus fuscus* en France : identification et statut. *Ornithos* 12 : 269-282.
- DUBOIS P. J. (2006). Le Goéland pontique *Larus cachinnans* en France : statut et éléments d'identification. *Ornithos* 13 : 336-367.
- DUBOIS P. J. (2007).- Première observation française d'un pétrel de type Pétrel gongon/pétrel de Madère *Pterodroma feae/Pterodroma madeira*. *Ornithos* 14 :28-130.
- GARCIA F. (2006). La Mouette de Sabine *Larus sabini* sur les côtes de la Méditerranée. *Ornithos* 13 : 264-267.
- HARROP H. (2003). Un Fou masqué *Sula dactylatra* dans le golfe de Gascogne. *Ornithos* 10 : 294-295.
- ISSA N., LEGRAND J., FLITTI A & LASCEVE M. (2007).- Le Cormoran de Desmarest (*Phalacrocorax desmarestii*) en France continentale. *Ornithos* 14 : 95-107.
- JIGUET F. & la CAF (2007). Première mention pour la France de la Macreuse à ailes blanches sibérienne. *Ornithos* 14 : 38-42.
- JIGUET F., CROCHET P.A., P. J. DUBOIS, LE MARECHAL P., PONS J. M. & YESOU P. (2007). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française en 2006-2007. *Ornithos* 14 : 108-115.
- MEYS G., DURAN J. M. & GOMEZ G. (2006). Première nidification du Puffin cendré *Calonectris diomedea* sur la façade atlantique française. *Ornithos*13 : 316-319.
- MNHN (2002). *Natura 2000 / Directive Oiseaux, Codification des données espèces dans les formulaires des zones de protection spéciale. Note de cadrage, note explicitant la méthode d'évaluation mise en œuvre par le MNHN*. Rapport MNHN/MEDD, 21 p.
- YESOU P. (2003).- Les goélands du complexe *Larus argentatus cachinnans fuscus* : où en est la systématique ? *Ornithos*10 : 144-181.

## Liste des oiseaux pouvant justifier la désignation de ZPS marines en France

P = présent, P\* = présent très rare, A = absent (aucune mention), N = nicheur régulier, N\* = nicheur occasionnel

Espèce		Statut et codification				Distribution	France		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code	Directive Oiseaux	OPSAR	Barcelone		Côtier	Haute Mer	Nidification
<b>GAVIIDAE</b>									
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	A001	Annexe 1			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	A002	Annexe 1			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	A003	Annexe 1			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
<b>PODICIPEDIDAE</b>									
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	A006	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P*	A	
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	A007	Annexe 1			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	A008	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
<b>PROCELLARIIDAE</b>									
Pétrel fulmar (Fulmar boréal)	<i>Fulmarus glacialis</i>	A009	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	A	A	
Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>	A010	Annexe 1		X	Atlantique	P	P	N*
						Méditerranée	P	P	N
Puffin majeur	<i>Puffinus gravis</i>	A011	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	A	A	
Puffin fuligineux	<i>Puffinus griseus</i>	A012	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	A	A	
Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	A013	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	A	A	
Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>	A384	Annexe 1		X	Atlantique	P	P	
						Méditerranée	P	A	
Puffin yelkouan	<i>Puffinus yelkouan</i>	A464 nouveau code	Annexe 1 depuis 2004		X	Atlantique	A	A	
						Méditerranée	P	P	N
<b>HYDROBATIDAE</b>									
Pétrel tempête (Océanite tempête)	<i>Hydrobates pelagicus</i>	A014	Annexe 1		X	Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P	N
Pétrel culblanc (Océanite culblanc)	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	A015	Annexe 1			Atlantique	P*	P	
						Méditerranée	A	A	
<b>SULIDAE</b>									
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus (Sula bassana)</i>	A016	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P	N*

Espèce		Statut et codification				Distribution	France		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code	Directive Oiseaux	OPSAR	Barcelone		Côtier	Haute Mer	Nidification
<b>PHALACROCORACIDAE</b>									
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P*	N
						Méditerranée	P	P*	
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	A018	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	N
						Méditerranée	A	A	
Cormoran huppé de Méditerranée	<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>	A392	Annexe 1		X	Atlantique	A	A	
						Méditerranée	P	A	N
<b>ANATIDAE</b>									
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	A046	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	A	A	
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A048	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	N
						Méditerranée	P	A	N
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	A062	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	A	A	
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	A063	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	N*
						Méditerranée	P	A	
Harelde boréale (Harelde de Miquelon)	<i>Clangula hyemalis</i>	A064	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P*	A	
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	A065	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P*	
						Méditerranée	P	P*	
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	A066	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	A067	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	A	A	
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	A069	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	N*
						Méditerranée	P	A	
<b>SCOLOPACIDAE</b>									
Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	A170	Annexe 1			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	
Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>	A171	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	A	P*	
<b>STERCORARIIDAE</b>									
Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	A172	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	P	P	
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	A173	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	P	P	
Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>	A174	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	P	P*	
Grand Labbe	<i>Catharacta skua (Stercorarius skua)</i>	A175	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	P	P	

Espèce		Statut et codification				Distribution	France		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code	Directive Oiseaux	OPSAR	Barcelone		Côtier	Haute Mer	Nidification
<b>LARIDAE</b>									
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	A176	Annexe 1			Atlantique	P	P	N*
						Méditerranée	P	P	N
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	A177	Annexe 1 depuis 2004			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	P	P*	
Mouette de Sabine	<i>Larus sabini</i>	A178	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	
						Méditerranée	P*	A	
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A179	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P*	N
						Méditerranée	P	P*	N
Goéland railleur	<i>Larus genei</i>	A180	Annexe 1			Atlantique	P*	A	N*
						Méditerranée	P	P*	N
Goéland d'Audouin	<i>Larus audouinii</i>	A181	Annexe 1		X	Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P	P	N
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	A182	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	A	N*
						Méditerranée	P	A	
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	A183	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P	
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	A184	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P*	A	
Goéland leucopée	<i>Larus michahellis</i>	A604 nouveau code	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P	N
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	A186	Annexe 1			Atlantique	P	P*	
						Méditerranée	A	A	
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	A187	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P*	P*	
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	A188	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P	
<b>STERNIDAE</b>									
Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica (Sterna nilotica)</i>	A189	Annexe 1			Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P	A	N
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	A190	Annexe 1			Atlantique	P	A	
						Méditerranée	P	A	N*
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	A191	Annexe 1		X	Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P	N
Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	A192	Annexe 1	X		Atlantique	P	P*	N
					Méditerranée	A	A		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193	Annexe 1			Atlantique	P	P*	N
						Méditerranée	P	P*	N
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	A194	Annexe 1			Atlantique	P	P	N*
						Méditerranée	P*	A	
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	A195	Annexe 1		X	Atlantique	P	P*	N
						Méditerranée	P	P*	N
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A197	Annexe 1			Atlantique	P	P*	
						Méditerranée	P	P*	

Espèce		Statut et codification				Distribution	France		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code	Directive Oiseaux	OPSAR	Barcelone		Côtier	Haute Mer	Nidification
<i>ALCIDAE</i>									
Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	A199	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P*	A	
Pingouin torda (Petit Pingouin)	<i>Alca torda</i>	A200	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P*	
Mergule nain	<i>Alle alle</i>	A203	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P*	
						Méditerranée	P*	P*	
Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	A204	Migrateur art.4.2			Atlantique	P	P	N
						Méditerranée	P	P	

## Liste des oiseaux non retenus pour justifier la désignation de ZPS marines en France (compte tenu des connaissances actuelles)

Espèce		Statut et codification				Distribution	France		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code	Directive Oiseaux	OPSAR	Barcelone		Côtier	Haute Mer	Nidification
<b>GAVIIDAE</b>									
Plongeon à bec blanc	<i>Gavia adamsii</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
<b>DIOMEDEIDAE</b>									
Albatros à sourcils noirs	<i>Diomedea melanophris</i>					Atlantique	P*	P*	
						Méditerranée	P*	P*	
<b>PROCELLARIIDAE</b>									
Pétrel de Madère	<i>Pterodroma madeira</i>	A385	Annexe 1			Atlantique	A	A	
						Méditerranée	A	A	
Pétrel gongon	<i>Pterodroma feae</i>	A386	Annexe 1			Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Pétrel de Bulwer	<i>Bulweria bulwerii</i>	A387	Annexe 1			Atlantique	P*	P*	
						Méditerranée	P*	P*	
Puffin de Macaronésie	<i>Puffinus baroli (Puffinus assimilis)</i>	A388	Annexe 1	X		Atlantique	P*	P*	
						Méditerranée	A	A	
<b>HYDROBATIDAE</b>									
Pétrel de Castro (Océanite de Castro)	<i>Oceanodroma castro</i>	A390	Annexe 1			Atlantique	P*	P*	
						Méditerranée	A	A	
Pétrel de Swinhoe (Océanite de Swinhoe)	<i>Oceanodroma monorhis</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Pétrel de Wilson (Océanite de Wilson)	<i>Oceanites oceanicus</i>					Atlantique	A	P*	
						Méditerranée	A	A	
<b>SULIDAE</b>									
Fou masqué	<i>Sula dactylatra</i>					Atlantique	A	P*	
						Méditerranée	A	A	
<b>FREGATIDAE</b>									
Frégate magnifique	<i>Fregata magnificens</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
<b>ANATIDAE</b>									
Eider à tête grise	<i>Somateria spectabilis</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Eider de Steller	<i>Polysticta stelleri</i>		Annexe 1 depuis 2004	X		Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Macreuse à lunettes (Macreuse à front blanc)	<i>Melanitta perspicillata</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Macreuse à bec jaune	<i>Melanitta americana</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Macreuse à ailes blanches sibérienne	<i>Melanitta deglandi stejnegeri</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	A070	Migrateur art.4.2			Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
<b>SCOLOPACIDAE</b>									
Phalarope de Wilson	<i>Phalaropus tricolor</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P*	A	

Espèce		Statut et codification				Distribution	France		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code	Directive Oiseaux	OPSAR	Barcelone		Côtier	Haute Mer	Nidification
<b>LARIDAE</b>									
Goéland ichthyaète	<i>Larus ichthyaetus</i>					Atlantique	A	A	
						Méditerranée	P*	A	
Mouette atricille	<i>Larus atricilla</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P*	A	
Mouette de Franklin	<i>Larus pipixcan</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Mouette de Bonaparte	<i>Larus philadelphia</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P*	A	
Goéland de la Baltique (sous-espèce du Goéland brun)	<i>Larus fuscus fuscus</i>				X	Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P*	A	
Goéland pontique	<i>Larus cachinnans</i>	A459	Migrateur art.4.2			Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P*	A	
Goéland à ailes blanches	<i>Larus glaucooides</i>	A185	Migrateur art.4.2			Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Goéland d'Amérique	<i>Larus smithsonianus</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Mouette de Ross	<i>Rhodostetia rosea</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Mouette ivoire (Mouette blanche, Goéland sénateur)	<i>Pagophila eburnea</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
<b>STERNIDAE</b>									
Sterne voyageuse	<i>Sterna bengalensis</i>				X	Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P*	A	
Sterne élégante	<i>Sterna elegans</i> <sup>2</sup>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Sterne de Forster	<i>Sterna forsteri</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Sterne bridée	<i>Sterna anaethetus</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Sterne fuligineuse	<i>Sterna fuscata</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	P*	A	
Sterne royale	<i>Sterna maxima</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
<b>ALCIDAE</b>									
Guillemot de Troïl (sous-espèce ibérique)	<i>Uria aalge ibericus</i>	A419	Annexe 1	X		Atlantique	A	A	
						Méditerranée	A	A	
Guillemot de Brünnich	<i>Uria lomvia</i>					Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	
Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>	A202				Atlantique	P*	A	
						Méditerranée	A	A	

<sup>2</sup> Bien que la Sterne élégante ne fasse pas réellement partie de l'avifaune nicheuse de France, certains individus peuvent être présents en période de reproduction et des cas d'hybridation avec la Sterne caugek ont été signalés sur la façade atlantique.





*Ce rapport a pour objet de définir les espèces d'oiseaux marins susceptibles de justifier la création de Zones de Protection Spéciales (ZPS) au titre de la directive communautaire dite « oiseaux ». 60 espèces d'oiseaux ont ainsi été listées sur le fondement d'une définition de leur caractère « marin ». Une liste complémentaire d'espèces marines figurant sur la liste des oiseaux de France a également été établie. Ces espèces sont considérées comme trop marginales pour fonder la désignation d'une ZPS. Une indication de l'abondance de ces espèces le long des côtes et au large est également fournie. Enfin, le statut de l'ensemble de ces espèces au regard des conventions internationales d'OSPAR et de Barcelone est communiqué.*

